

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 7 février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H05 en présence de :

PRESENTS : Messieurs JP. LARDY, E. FARGIER, G.DOZ, A. CHIRAUSSSEL, P. GAILLARD (+proc de A. BASTIDE), S. CIVIER, G. JALADE, A. LOYET, B. PERRUSSET (+proc de G. FANGIER), JC. COURT, R. THIOILLIERE, L. BUFFET, JY. PONTHER, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY, D. BERAL, J. SOUBEYRAND, B. MEISS, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE, S. REYNIER, J. SARTRE (+proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, J-C FLORY, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+ proc de C. GARCIA) et P. MANENT
Mesdames M. ALLAMEL (+ proc de J. DURIEU), F. DUMAS, MN. DURAND (+ proc de M. BOUSCHON), C. FAURE, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 42

Procurations : 6

Votants : 48

Absents : 7

Date de convocation : 01/02/2019

Secrétaire de séance : Madame MN. DURAND

Absents : Messieurs, B. DE FOMMERVAULT, F. JOUFFRE, P. MAISONNEUVE et Mesdames M. DUBOIS F. NOGIER, P. ROUX et N. BARACAND.

En présence des suppléants non votants :

Objet : Modification du tableau des effectifs

Création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet (catégorie B) au 1^{er} mars 2019.

Le service commun d'instruction des autorisations du droit des sols doit être renforcé en raison à la fois de l'accroissement des dépôts des demandes mais aussi du fait du départ d'un agent.

Un recrutement a été organisé et, la candidature d'un agent relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux a été retenue. En conséquence, il convient de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet au 1^{er} mars 2019.

Situation au 1er mars 2019

Grades	Catégories	Effectifs créés	Effectifs pourvus	Effectifs non pourvus	Dont temps non complet
Fillière Administrative :		30	29	1	1
Attaché Hors Classe	A	1	1	0	0
Attaché principal	A	2	2	0	0
Attaché	A	4	4	0	0
Rédacteur principal classe 1	B	3	3	0	0
Rédacteur principal classe 2	B	0	0	0	0
Rédacteur	B	4	4	0	0
Adj. admin principal classe 1	C	3	2	1	0
Adj. admin principal classe 2	C	6	6	0	0

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20190207-DEL07022019-19-DE
Date de télétransmission : 11/02/2019
Date de réception préfecture : 11/02/2019

Adjoint admin	C	7	7	0	1
Filière Technique :		38	38	0	2
Ingénieur principal	A	1	1	0	0
Ingénieur	A	0	0	0	0
Technicien principal classe 1	B	1	1	0	0
Technicien principal classe 2	B	0	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	0	0	0	0
Agent de maîtrise	C	4	4	0	0
Adjoint Tech principal classe 1	C	6	6	0	0
Adj. Tech principal classe 2	C	13	13	0	1
Adjoint Tech	C	13	13	0	1
Filière Culturelle :		14	13	1	2
Bibliothécaire principal	A	1	1	0	0
Bibliothécaire	A	0	0	0	0
Ass conservation ppal classe 1	B	4	4	0	0
Ass conservation ppal classe 2	B	1	1	0	0
Ass conservation	B	0	0	0	0
Adj. patrimoine ppal classe 1	C	0	0	0	0
Adj. patrimoine ppal classe 2	C	5	4	1	1
Adj. patrimoine	C	3	3	0	1
Filière Animation		1	1	0	0
Adjoint d'animation ppal classe 1	C	0	0	0	0
Adjoint d'animation ppal classe 2	C	0	0	0	0
Adjoint d'animation	C	1	1	0	0
Filière Médico-Sociale – Secteur Social		6	6	0	0
Educateur ppal de jeunes enfants	B	1	1	0	0
Educateur de jeunes enfants	B	1	1	0	0
Agent social ppal classe 1	C	0	0	0	0
Agent social ppal classe 2	C	1	1	0	0
Agent social	C	2	2	0	0
Auxiliaire de puériculture	C	1	1	0	0
Total Général		89	87	2	5

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet au 1^{er} mars 2019 et d'approuver le tableau des effectifs modifié.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 8 février 2019
Le Président, Louis BUFFÉT



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20190207-DEL07022019-19-DE
Date de télétransmission : 11/02/2019
Date de réception préfecture : 11/02/2019